

ASSURANCE INCLUSE

Votre inscription comprend uniquement une assurance Responsabilité Civile souscrite par l'UCPA auprès de la compagnie MAIF par l'intermédiaire du courtier Assurinfo. Cette assurance vous couvre pour les dommages causés à autrui à l'occasion des activités de votre programme sportif, et dont vous pourriez être déclaré responsable.

En revanche, en dehors des activités, pour tout dommage causé à un tiers, ce sera votre propre Responsabilité Civile Vie Privée qui interviendra. Pour connaître le détail des garanties, contactez Assurinfo : contact@assurinfo.com

ASSURANCES COMPLEMENTAIRES ASSUR'GROUPE NON INCLUSES (Optionnelles)

Pour vos vacances et afin de compléter les assurances incluses, l'UCPA vous propose une assurance individuelle complémentaire adaptée aux activités pratiquées dans le cadre de l'UCPA.

Si vous ne souhaitez pas souscrire l'une des assurances proposées par MUTUAIDE ASSISTANCE, il vous appartient d'examiner la couverture personnelle de chaque participant, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et charge à chacun de la compléter à titre personnel par la souscription d'un contrat auprès de son propre assureur.

L'ASSUR'GROUPE peut couvrir chacun des participants pour les garanties suivantes (selon les options choisies):

Détail des garanties d'Assurance :

1- Annulation de séjour avec extension garantie COVID-19 : Prise en charge des frais d'annulation du séjour du participant en cas de survenance d'événement garantissant l'empêchement du départ : Motif médical, accident, décès, dommage grave à votre véhicule 48h avant le départ, refus de visa touristique, vol des papiers d'identité dans les 4 jours précédents votre départ, et motifs suivant en lien avec la pandémie :

- **Annulation de voyage pour maladie liée à une épidémie ou pandémie** si le participant est testé positif dans les 3 jours avant le départ
- **Annulation de voyage pour non obtention du résultat du Test PCR demandé par mon pays de destination**
- **Annulation de voyage car cas contact avant départ** sur justificatif émanant de l'ARS, de la CPAM ou du chef d'établissement attestant le cas contact daté entre 30 jours et le jour du départ

- **Prise de température positive à l'aéroport de départ** : sur justificatif avec franchise mentionnée au contrat

• **Annulation pour non-acceptation dans transport collectif prévu (train, bus...) suite à une prise de température** : sur justificatif avec franchise mentionnée au contrat

- **Retard d'avion et de train**

2- Interruption de séjour : Permet le versement d'une indemnité correspondante au nombre de jour du séjour non effectué par le participant si le séjour est interrompu suite à un rapatriement médical

3- Bagages : cette garantie permet de dédommager pour le préjudice matériel résultant de la perte, du vol ou de la détérioration des bagages : des effets de 01 ère nécessité seront fournis dans les 24H à hauteur de 150€/personne, ainsi que le matériel sportif à hauteur de 2000€ par bénéficiaire et par voyage.

4- Individuelle Accident : cette garantie prévoit le versement d'un capital : en cas de décès consécutif à un accident : 10.000 € en cas d'incapacité permanente consécutive à un accident : 10.000 € x taux d'invalidité.

Détail des garanties d'Assistance :

1- Assistance Rapatriement : Prise en charge, retour membre de la famille, présence hospitalisation, accompagnement des enfants, Rapatriement médical : Prise en charge aux frais réels

2- Assistance découverte, neige, montagne : La garantie Frais de recherche et de secours est limitée à hauteur de 10 000€ par bénéficiaire et 20 000€ par événement, frais d'évacuation, frais d'ambulance, frais de retour à la station

3- Assistance Frais médicaux et d'hospitalisation hors du pays de résidence, en cas d'accident corporel lors du séjour ou de maladie grave et après accord préalable de l'Assisteur, l'ASSUR GROUPE prévoit l'indemnisation de 100% des frais médicaux après intervention des organismes sociaux du participant (sécurité sociale, mutuelle) à concurrence de 150 000€ (franchise de 30 €).

• **Exemple :Contraction de la COVID-19 à destination** : prise en charge les frais de mise en quarantaine à hauteur de 80€/nuits/personne (14 jours maximum), également les frais médicaux, les frais de rapatriement en fonction des protocoles sanitaires mis en place à destination

4- Assistance psychologique par téléphone : en cas de traumatisme survenu à l'étranger une assistance psychologique par téléphone est prévue.

5- Assistance Retour anticipé : en cas d'événements imprévus garantissant survenant pendant le séjour et nécessitant le retour prématuré au domicile du participant, le retour de celui-ci, l'assurance prendra en charge sans franchise avec billet retour.

6- Assistance Retour décalé : Si votre vol retour est annulé suite à des restrictions en cas d'épidémie/ pandémie, l'assurance prendra en charge d'un nouveau vol retour à hauteur de 1000€/pers et 50000€/ groupe, ainsi que les frais hôtelier en attendant le prochain vol à hauteur de 80€/nuits/pers durant 14 jours maximum.

7- Assistance Imprévus, Véhicule, Juridique

8- Soutien pédagogique à domicile : en cas d'accident corporel d'un enfant de son séjour ou de maladie grave entraînant une absence scolaire prolongée de plus de 15 jours consécutifs, un soutien scolaire à domicile est proposé.

Tarifs 2021-2022 valables pour la durée du séjour, pour une personne, pour toutes activités encadrées par l'UCPA

Les informations ci-dessus ne sauraient engager l'UCPA, la compagnie d'Assurance, d'Assistance, au delà des termes et limites du contrat auquel il est fait référence.

TARIFS 2021-2022 (ouvert aux participants du monde entier)

Contrat Multirisque [Garanties : Annulation + Assistance]	ASSUR GROUPE Contrat 3220
Destination France	. Groupe en court séjour de 2 à 4 jours : 12€pp
Destination France	. Groupe en séjour de 5 jours et + : 25€pp
Destination DROM-COM + à l'étranger	. Groupe en séjour de 5 jours et + : 40€pp
Contrat Multirisque [Garanties : Assistance]	ASSUR GROUPE Contrat 3220
Destination France	. Groupe en court séjour de 2 à 4 jours : 8€pp
Destination France	. Groupe en séjour de 5 jours et + : 17€pp
Destination DROM-COM + à l'étranger	. Groupe en séjour de 5 jours et + : 22€pp

